

**Voulez-vous proposer à vos clients une solution sûre et peu complexe, conçue pour répondre à leurs besoins d'épargne et de retraite? Nous recommandons les Fonds de dépôts à terme Idéal. Ils remplacent avantageusement les CPG et les obligations d'épargne du Canada en protégeant le capital et en générant un revenu prévisible.**

## Pour vos clients au stade de l'épargne

Vos clients ont des besoins bien à eux. Ils recherchent des solutions flexibles qui tiennent compte de leurs besoins changeants. C'est pourquoi nous offrons une variété de régimes d'épargne qui procurent la flexibilité voulue. Que vos clients épargnent en vue de la retraite ou qu'ils tirent déjà un revenu de leur épargne-retraite, vous pouvez leur recommander la bonne solution avec nos Fonds de dépôts à terme Idéal.

\* À condition qu'ils reçoivent un revenu admissible au crédit pour revenu de pension (case 19 du feuillet T5). Consultez notre feuillet intitulé Pour bien comprendre le fractionnement du revenu de pension et en profiter (PC F6218), pour plus de détails.

\*\* Au Québec, il n'est pas nécessaire de faire homologuer un testament notarié. Dans le cas des testaments holographes ou rédigés devant témoins, les frais sont minimes.

\*\*\* Si le titulaire de police est le rentier et que le rentier remplaçant n'est pas le conjoint ou le conjoint de fait, une telle transaction sera considérée comme un montant additionnel pour le défunt.

\*\*\*\* Comme la protection contre les créanciers ne s'applique pas dans certaines situations, il est recommandé aux titulaires de polices de consulter un conseiller juridique afin de savoir s'ils ont droit à ce type de protection.

Caractéristiques Idéal	Avantages pour vous	Avantages pour vos clients
Plusieurs fonds de dépôts à terme rachetables, plus un fonds à intérêt quotidien	Sécurité et de meilleures possibilités de planification	Liquidité et tranquillité d'esprit
Taux compétitifs	Capacité d'offrir les meilleures solutions	Excellent rendement prévisible de leur capital
Une seule bande avec un dépôt minimum peu élevé	Simplicité	Des taux compétitifs pour les dépôts annuels RER et CELI
Fractionnement du revenu de pension	Aidez vos clients de 65 ans et plus à atteindre leur objectif de revenu de retraite en payant moins d'impôt	Possibilité pour les pensionnés et leurs conjoints de doublement du crédit pour revenu de pension* plus une réduction d'impôt (inclut la récupération des prestations de la Sécurité de la vieillesse)
Police détenue conjointement (non enregistrée seulement)	Possibilité de planification des frais d'homologation	Économiser sur les frais d'homologation payables au décès**
Désignation d'un rentier remplaçant en vertu des régimes non enregistrés	Possibilité pour les clients de garder la police en vigueur au décès du rentier	Au décès du rentier, la police peut rester en vigueur, sans interruption***
Protection contre les créanciers	Possibilité de réduire l'exposition des clients contre les créanciers	Peut protéger vos clients des conséquences d'une saisie imprévue en désignant un bénéficiaire privilégié****
Programme de retraits systématiques (régimes non enregistrés seulement)	Le client peut retirer des capitaux sur une base régulière pour répondre à ses besoins en revenu (des frais peuvent être imputés)	Versement d'un revenu régulier de leur régime directement à leur compte bancaire

## Pour vos clients au stade de la retraite

Vos clients sont maintenant mieux placés pour commencer à profiter de leur retraite. Mais pour plusieurs, passer du stade de l'épargne pour la retraite au stade du revenu de retraite est un changement énorme. Facilitez-leur cette transition avec nos Fonds de dépôts à terme Idéal.

Caractéristiques Idéal	Avantages pour vous	Avantages pour vos clients
Plusieurs fonds de dépôts à terme rachetables, plus un fonds à intérêt quotidien	Excellent outil de planification financière	Plusieurs fonds de dépôts à terme tout en étant simple
Taux compétitifs	Capacité d'offrir les meilleures solutions	Excellent rendement prévisible de leur capital
Choix de formules de versement du revenu; minimum, fixe, indexé et maximum pour les régimes immobilisés	Possibilité de personnaliser les régimes pour chaque client	Le régime est conçu de manière à répondre aux besoins des clients
Versements de revenu réguliers sans frais	Capacité d'offrir une solution sans frais	Plus d'argent à faire fructifier
Rachats forfaitaires en tout temps (des frais peuvent être imputés)	Possibilités améliorées de planification	Liquidité et tranquillité d'esprit
Fractionnement du revenu de pension	Aidez vos clients de plus de 65 ans à jouir d'un revenu de retraite encore plus avantageux sur le plan fiscal	Prendre pleinement avantage des possibilités de fractionnement du revenu de pension*
Bénéficiaire désigné	Possibilité de planification des frais d'homologation	Économiser sur les frais d'homologation payables au décès**
Désignation d'un rentier remplaçant en vertu des FERR	Possibilité pour les clients de garder la police en vigueur au décès du rentier	Au décès du rentier, la police peut rester en vigueur, sans interruption
Protection contre les créanciers	Possibilité de réduire l'exposition des clients contre les créanciers	Peut protéger vos clients des conséquences d'une faillite imprévue en désignant un bénéficiaire privilégié***

\* Consultez notre feuillet intitulé Pour bien comprendre le fractionnement du revenu de pension et en profiter (PC F6218), pour plus de détails.

\*\* Au Québec, il n'est pas nécessaire de faire homologuer un testament notarié. Dans le cas des testaments holographes ou rédigés devant témoins, les frais sont minimes.

\*\*\* Comme la protection contre les créanciers ne s'applique pas dans certaines situations, il est recommandé aux titulaires de polices de consulter un conseiller juridique afin de savoir s'ils ont droit à ce type de protection.



**Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter notre site Source du conseiller, à l'adresse [advisors.standardlife.ca](http://advisors.standardlife.ca)**

**À l'intention du conseiller seulement. Le présent document ne doit pas être distribué au public.**

[www.standardlife.ca](http://www.standardlife.ca)

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada  
Le 29 novembre 2011

F6232A 11-2011 ©2011 Standard Life

02/02